

Le plurilinguisme, ce n'est pas qu'une question de langue

Nicoletta Mariolini sera présente au salon du livre et de la presse de Genève, le 3 mai à 14h sur le stand de l'association Pro Grigioni Italiano.
F. Imhof © UNIL



Depuis août 2013, Nicoletta Mariolini occupe le poste de déléguée du Conseil fédéral au plurilinguisme. Rencontre à Berne avec cette ancienne étudiante de l'UNIL qui nous présente sa fonction, en pleine évolution.

Cynthia Khattar

Dans les couloirs du beau bâtiment du Bernerhof à Berne, on entend surtout parler suisse allemand. Mais c'est dans un français irréprochable que Nicoletta Mariolini nous accueille. « Vous savez que j'ai étudié à Lausanne ? » nous avait-elle déjà dit au téléphone. Italienne d'origine, la nouvelle déléguée fédérale au plurilinguisme est née et a grandi au Tessin, puis elle a travaillé deux ans et passé six mois à Londres avant de s'inscrire en sciences économiques à l'UNIL. Plurilingue tout autant que pluridisciplinaire,

Nicoletta Mariolini a effectué une partie de ses études au Sénégal, et a notamment officié au sein de la fondation Addiction Suisse et de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux. Elle a aussi représenté le Parti socialiste au Conseil municipal de Lugano à partir de 2004 ainsi qu'au Parlement tessinois. Dialogue à bâtons rompus dans le bureau que Madame la déléguée occupe quatre jours par semaine. Le télétravail, c'est l'un des chevaux de bataille de Nicoletta Mariolini, pour qui l'apprentissage d'une langue ne peut se vivre sans la culture qu'elle véhicule.

Le poste de délégué au plurilinguisme a été créé en 2010 en lien avec la Loi sur les langues. En quoi consiste-t-il exactement ?

Nicoletta Mariolini: Actuellement, 71,5 % de l'administration est germanophone. Dans ce contexte, j'ai pour mandat de sensibiliser le personnel de la Confédération aux questions de plurilinguisme et d'y promouvoir les minorités linguistiques. En 2013, pour la première fois, le seuil minimum a été atteint pour le français (21,5 %). Mais c'est un chiffre global. La situation au sein des départements, voire des offices, fait émerger des disparités importantes.

Alors concrètement, comment vous y prenez-vous pour sensibiliser l'Administration ?

C'est toute la question ! Ces dernières années, le débat autour du plurilinguisme a pris de l'ampleur et a permis de repenser ma fonction, qui est actuellement en pleine redéfinition. Des actions sont néanmoins déjà menées. Pour ouvrir la réflexion, nous avons par exemple offert aux responsables des ressources humaines de tous les offices un exemplaire de *Capito?*, un guide d'italien – je préfère ce terme à celui de manuel – réalisé par l'Observatoire linguistique de la Suisse italienne avec l'appui du Centre de compétence sur le plurilinguisme de Fribourg qui initie à la langue en tenant compte du contexte de la Suisse italienne. Il s'adresse aux personnes qui maîtrisent le français comme première ou deuxième langue. L'italien permet ainsi de créer un fil conducteur entre les communautés linguistiques, et le français devient une « langue pont ». Un très beau projet à saisir !

Avec donc l'idée de s'initier autant à la langue qu'au territoire...

C'est le cœur de ma réflexion. On ne peut pas séparer la langue du contexte culturel. Apprendre une langue pour la langue est très utile, mais l'exercice risque d'être stérile si l'on n'est pas immergé. Le plurilinguisme, ce n'est pas une goutte d'eau dans un océan, mais un fil conducteur présent à tous les niveaux. Et si cette culture n'est pas intégrée dans notre bagage éducatif, on ne peut pas s'attendre qu'arrivent à l'Administration fédérale des personnes qui puissent se projeter dans un contexte plurilingue et qui aient conscience du bagage culturel véhiculé par la langue.

Encore faut-il en avoir envie !

Les candidatures de Romands et de Suisses italiens ont du mal à aboutir, et plus on gravit les échelons, plus le phénomène se ressent. Le processus de mise au concours des postes et de sélection doit être revu, mais il faut avoir conscience que même si les critères indiquent la maîtrise de deux langues actives et une langue passive, une bonne connaissance de l'allemand est néanmoins nécessaire. Un travail de sensibilisation doit donc être effectué afin d'attirer les bonnes candidatures des minorités linguistiques.

Pour encourager ces minorités linguistiques à postuler, vous prônez notamment le travail à domicile.

Le télétravail change la perception des distances et permet à l'Administration d'être

mieux perçue. Moi-même, je travaille depuis Lugano le vendredi, ce qui me permet de rentrer chez moi dès le jeudi soir. D'une part je peux garder le contact avec mes racines, d'autre part je peux développer des collaborations avec les partenaires locaux.

Qu'est-ce qui vous a motivée à proposer votre candidature pour le poste ?

En octobre 2012, j'ai décidé de ne plus me représenter à l'exécutif de Lugano. A l'approche de la cinquantaine, tôt ou tard je devais retourner dans la vie professionnelle. Je suis tombée par hasard sur l'annonce pour le poste de déléguée au plurilinguisme, qui me semblait synthétiser toutes les compétences que j'ai pu développer par le passé. J'ai travaillé en Suisse italienne et en Romandie, au niveau communal et cantonal. Manquait une expérience à la Confédération ! J'ai beaucoup œuvré pour les minorités, l'apprentissage des langues s'inscrit dans cette logique.

Que répondriez-vous à ceux qui souhaitent que l'on abandonne l'apprentissage du français à l'école, arguant qu'étudier trop de langues surcharge les enfants ?

En secondaire, j'étudiais simultanément l'italien, le français, l'allemand, l'anglais, le latin. Et je suis là ! Le plurilinguisme permet

de développer une élasticité mentale qui est un atout considérable dans le monde du travail. La Suisse doit non seulement préserver son plurilinguisme historique, mais aussi intégrer les nouvelles réalités linguistiques induites par l'anglais et les flux migratoires. Le défi consiste à pouvoir développer ensemble ces deux natures de plurilinguisme, et que la modernité ne se fasse pas au détriment de l'histoire.

Qu'en est-il des langues d'enseignement au niveau supérieur ? Collaborez-vous avec les universités ?

Mon mandat n'est pas directement lié à la politique d'enseignement des langues, mais

l'Administration fédérale n'est pas coupée du reste de la Suisse et elle doit aussi se développer grâce aux apports extérieurs. Ainsi, j'étais tout

récemment à l'Université de Genève pour le lancement du projet Mobility and Inclusion in Multilingual Europe (MIME), qui adopte une démarche pluridisciplinaire pour tenter de cerner le multilinguisme de l'Europe dans un contexte de mobilité accrue. Nous collaborons par ailleurs au développement du réseau dans les hautes écoles afin de favoriser l'accès à des stages au niveau fédéral (www.stages.admin.ch). C'est le seul conseil que j'aurais à donner aux étudiants : immergez-vous !

L'Administration fédérale n'est pas coupée du reste de la Suisse.

L'UNIL SE PENCHE SUR LE PLURILINGUISME

Professeur associé à la FBM ainsi qu'à la section des sciences du langage et de l'information, Pascal Singy mène actuellement deux recherches liées au plurilinguisme, dans deux contextes très différents. La première étude s'est penchée sur les **difficultés rencontrées par des cliniciens en oncologie face à des patients issus de l'immigration**. L'absence de langue commune, une traduction approximative effectuée par les proches, le manque de documentation écrite, etc., « autant d'éléments qui peuvent perturber le bon déroulement d'un traitement, et ajoutent un surcroît de stress aussi bien pour le patient que pour le soignant ». Les résultats de cette recherche, soutenue par le Forum du bilinguisme à Bienne, seront publiés prochainement.

A un niveau plus social, une autre étude, appuyée cette fois par l'Institut de plurilinguisme de Fribourg, se penche sur les compétences linguistiques en lien avec le chômage. En analysant notamment les représentations que développent les conseillers ORP sur les langues. « Dans quelle mesure promeut-on le plurilinguisme, et quel plurilinguisme ? » En effet, parler beaucoup de langues ne suffit pas, et, à l'inverse, même des professions manuelles nécessitent désormais la compréhension de l'anglais, lié au développement du matériel informatique. « L'étude tente de mettre en évidence et dresser un état des lieux du poids des langues quant à l'accès au monde du travail. »